CIRCULAIRE.

Avignon 26 Thermidor, an deuxième de la République Française, une et indivisible.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

SUBSISTANCES.

L'ADMINISTRATION du District d'Avignon,

Aux Communes de son Arrondissement.

L'ARRÊTÉ du Représentant du peuple du 12 Prairial, Citoyens Magistrats, porte Article VI, que chaque Municipalité dressera, dans le cours de la même décade, un tableau des propriétés mobiliaires et immobiliaires que possède dans le territoire de la Commune chaque détenu, chaque émigré ou condamné, et satisfaire à toutes les dispositions des Loix des 8 avril et 31 octobre 1792. (vieux style.)

Il est dit dans l'article X, que les revenus de ces biens seront versés dans les caisses nationales des Receveurs des droits d'enregistrement et des domaines nationaux établis dans l'Arrondissement où les biens sont situés. L'article XII porte que les fruits des immeubles non affermés seront perçus de la manière indiquée pour les biens des émigrés.

D'après ces dispositions, Citoyens Magistrats, les grains et fourrages récoltés dans les biens des détenus doivent être versés dans les magaſins nationaux ; savoir : ceux situés dans l'Arrondissement des bureaux de l'Agence nationale de l'Isle dans les magasins militaires de Cavaillon, et ceux qui sont perçus dans l'Arrondissement du bureau d'Avignon, dans les magasins des Citoyens l'Échangeur et Castelan. Cette opération importante, Citoyens, n'a pas sans doute été négligée, la conservation de la récolte le commandoit impérieusement. L'intérêt de la République et celui même des détenus vous en faisoient un devoir.

Vous voudrez bien au reçu de la présente ordonner dans les magasins respectifs le versement des grains et fourrages récoltés dans les biens des détenus, et satisfaire sans retard à l'article XII de l'Arrêté dont s'agit. Si contre notre attente le battage des grains n'étoit point encore fini dans votre Commune, vous voudrez bien prendre les moyens que la Loi a mis en vos mains pour l'accélérer.

Nous chargeons spécialement les Agens nationaux des Communes sous leur responſabilité de surveiller l'exécution de tout ce qui est prescrit dans notre Lettre.

SALUT ET FRATERNITÉ.

AMIC, *Président.*

CHARLES VITALIS, *Secrétaire-adjoint.*

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

f4